



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

SNIA Sud-Est

*Bureau gestion Domaniale et
Servitudes Aéronautiques*

Nos réf. : 51305

Vos réf. :

Affaire suivie par : Stéphanie BRADESI

Mail : snia-bgd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 95 59 20 46 / 06 89 80 74 88

Aix-en-Provence, le 24 AVR. 2025

DDT 84

Service urbanisme

Transmission par Avis'AU

Objet : Avis DGAC sur PCN°0840782500007_SAS CCE PARC SOLAIRE_ MONDRAGON (84)

En application du Code de l'Urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le dossier de demande de **PERMIS DE CONSTRUIRE** cité en objet reçu le 15/04/2025.

Le projet situé sur les parcelles 0D 0446,0D 0791,0D 0792,0D 0447,0D 0709,0D 0795,0D 0904 et 0D 0896 de la commune de Mondragon concerne l'installation d'un parc photovoltaïque comprenant une surface d'environ 32 806 m² de panneaux photovoltaïques.

Ce dossier appelle de ma part les observations suivantes :

- **Servitudes aéronautiques de dégagement** : Hors servitudes des aérodromes alentours.
- **Servitudes radioélectriques** : Hors PSR des aérodromes alentours.
- **Photovoltaïque** : N'impacte pas les installations de l'Aviation Civile.

Le chef du bureau de la gestion domaniale
et servitudes aéronautiques

Khadim DJITTE